

ISSN 2818-9841



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la santé et des services sociaux**

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Commission de la santé et des services sociaux

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Luc Provençal	1
Élection du vice-président, M. André Albert Morin	1

Intervenants

Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée
M. Luc Provençal, président de la commission

M. Youri Chassin
Mme Linda Caron

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Quinze heures trente-six minutes)

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Bonjour, tout le monde. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de la santé et des services sociaux ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection de la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'entente de la 43^e législature et au règlement, il a été convenu que la présidence de cette commission revenait à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, la présidence et la vice-présidence de chaque commission sont élues à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Luc Provençal

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la présidence de la commission provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement.

M. Chassin : Oui, Mme la Présidente. Alors, j'ai discuté avec lui, et il m'a assuré qu'il serait équitable et rapide sur le service de café, alors je propose que le député de Beauce-Nord soit élu président de la commission.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Merci beaucoup, M. le député de Saint-Jérôme. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Adopté. Je déclare donc le député de Beauce-Nord élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

Et je vais vous faire travailler tout de suite. Je demande maintenant au président élu de procéder à l'élection à la vice-présidence. Je vous cède mon siège pour la suite des choses. Bonne journée, tout le monde. À tantôt.

Élection du vice-président, M. André Albert Morin

Le Président (M. Provençal) : Nous allons poursuivre. Je vais maintenant recevoir les propositions pour la vice-présidence provenant de l'opposition officielle. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire, vous pouvez...

Mme Caron : M. le Président, conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose le député de l'Acadie à titre de vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux.

Le Président (M. Provençal) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Provençal) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Provençal) : Adopté. Alors, je déclare donc le député d'Acadie élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux. Et il me fera grand plaisir de travailler en collaboration avec vous.

La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 15 h 39)